

SEMINAIRE DE FORMATION

DIRECTION ALAIN MOLLA & PHILIPPE VOULAND

LA DEFENSE DES RECIDIVISTES

INTERVENANTS :

Mme Véronique NOCLAIN, Présidente de la 11^{ème} Chambre du Tribunal Correctionnel de MARSEILLE

Mr Marc GOUTON, Vice Procureur de la République de MARSEILLE

Me Didier LIGER, Avocat au Barreau de VERSAILLES
Président de la Commission des Droits de l'Homme et des Libertés du Conseil National des Barreaux

VENDREDI 18 JANVIER 2008 17H00 – 20H00*

MAISON DE L'AVOCAT SALLE Albert HADDAD
51 RUE GRIGNAN 13006 MARSEILLE (*Métro : Préfecture Estrangin*)

* UN APERITIF DINATOIRE SERA SERVI A L'ISSUE DU SEMINAIRE

TARIF : 119,60 € TTC (SOIT 100,00 € HT)

FORMATION VALIDEE (3 H) AU TITRE DE L'OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE DES AVOCATS
